

DOMAINE : Droit Économie Gestion
MENTION : Droit International et Européen
Master 2 DRIT EUROPÉEN DES AFFAIRES Parcours Professionnel

Responsable : Professeure Josiane AUVRET-FINCK, chaire Jean Monnet
Rentrée universitaire : 2014-2015

OBJECTIFS ET DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS :

Ce Master a pour objectif de former des juristes spécialisés de haut niveau, aptes à comprendre le monde des affaires en dehors de l'approche purement normative. Il s'agit en réalité de valoriser la position des étudiants dans le monde du travail, de rendre leur formation plus attractive car mieux ajustée aux besoins du marché et de faire en sorte qu'ils soient opérationnels dans les meilleurs délais. Le parcours professionnel répond à une véritable demande dans les cabinets d'avocats, de conseils, dans les entreprises, dans les organisations professionnelles, chez les lobbyistes, dans les administrations nationales et internationales, pour ne citer que ces débouchés. Ce diplôme intègre la montée en puissance du droit européen appliqué aux affaires. La place qu'y occupent les praticiens souligne l'importance attachée à la perspective professionnelle.

LANGUES :

Les enseignements étant dispensés principalement en français, une excellente maîtrise de cette langue, à l'écrit comme à l'oral, est un prérequis pour s'inscrire en Master 2 DEA.

Toutefois, la maîtrise de l'anglais est indispensable aux étudiants se destinant aux carrières juridiques internationales. Des enseignements sont d'ailleurs assurés dans cette langue.

CONDITIONS D'ADMISSION :

Cette formation s'adresse aux étudiants juristes, titulaires d'un Master 1 spécialisé, de préférence, en Droit européen ou en Droit des affaires. Elle est également ouverte à des politistes et économistes ainsi qu'aux étudiants ayant un diplôme équivalent à un Master 1 et qui justifient des prérequis. L'admission se fait par sélection sur dossier.

RENSEIGNEMENTS :

UFR I.D.P.D. – Campus Trotabas – Avenue du Doyen Louis Trotabas - 06050 NICE Cedex 1

☎ 04 92 15 71 94 – Site Internet : <http://www.unice.fr/idpd>

Courriel : idpd@unice.fr

CONTENU DES ENSEIGNEMENTS

1^{er} semestre

- ♦ **UE Fondamentale** (4x20h)
 - Droit approfondi du marché intérieur, M. MEZAGUER, Maître de Conférences UNS (5 Ects)
 - Droit européen des sociétés, K. LUCIANO, Maître de Conférences UNS (5 Ects)
 - Trade defence (*en anglais*), W. MUELLER / M. IANNIELLO-SALICETI, Commission européenne (5 Ects)
 - Eléments d'analyse financière (*cours mutualisé avec le M2 Stratégie fiscale de l'entreprise*), T. SEON, Expert Comptable (5 Ects)
- ♦ Anglais professionnel (15h) (2 Ects), L. REDFERN et S. DUBOIS BOUCHERAUD, Enseignants UNS
- ♦ **UE de Spécialisation** (3x20h) *2 matières à choisir sur 3*
 - Protection des consommateurs, C. BONNIN, Enseignante Skema Business School (4 Ects)
 - Droit européen des services financiers, A. IANNIELLO-SALICETI, Commission européenne (4 Ects)
 - Droit approfondi de la concurrence et droit de l'insolvabilité, B. FERRARI / G. GIORGINI, Maître de Conférences UNS (4 Ects)

- ♦ Introduction au droit de l'Union européenne (20h), (J. AUVRET-FINCK, Professeure) cours optionnel mutualisé.

2^{ème} semestre

- ♦ **UE Fondamentale** (3x20h)
 - Pratique de la négociation internationale (*en anglais*), A. IANNIELLO-SALICETI, Commission européenne (4 Ects)
 - Procédures et contentieux applicables aux affaires européennes, J. AUVRET-FINCK, Professeure UNS (4 Ects)
 - Droit international et européen de la propriété intellectuelle, F. SIIRIAINEN, Professeur UNS (4 Ects)
- ♦ **UE de Spécialisation** (3x20h) *2 matières à choisir sur 3*
 - Réglementation environnementale, P. STEICHEN, Professeure UNS (3 Ects)
 - Financement et aides de l'Union européenne, R. BOTTEGHI, Cadre territorial (3 Ects)
 - Droit européen des contrats publics, M. MEZAGUER, Maître de Conférences UNS (3 Ects)
- ♦ Anglais professionnel (15h) (2 Ects), L. REDFERN et S. DUBOIS BOUCHERAUD, Enseignants UNS.

Présence obligatoire à l'ensemble des enseignements (cours, séminaires et conférences)
Toute absence doit être justifiée et signalée au responsable du Master ainsi qu'à l'administration.

L'étudiant qui remet un devoir, un mémoire ou tout document écrit servant à évaluer ses connaissances et ses compétences dans le cadre de sa formation doit s'assurer qu'il ne comporte pas de phrase de paragraphe ou, plus largement de passage plagié. L'étudiant doit veiller à citer les sources utilisées dans la rédaction qu'il a réalisée. L'étudiant est passible de sanctions et/ou de poursuites disciplinaires en cas de plagiat avéré. Le plagiat peut être considéré comme une fraude.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

L'examen du 1^{er} semestre comporte :

- 4 notes d'écrit (épreuves de trois heures) sur 20, portant sur les quatre cours obligatoires de l'UE fondamentale.
- 1 note de contrôle continu (épreuve à l'écrit ou à l'oral) sur 10, portant sur le cours d'anglais professionnel.
- 2 notes de contrôle continu (épreuves à l'écrit ou à l'oral) sur 20, portant sur les deux cours choisis de l'UE de spécialisation.

L'examen du 2^{ème} semestre comporte :

- 3 notes d'écrit (épreuves de trois heures) sur 20, portant sur les trois cours obligatoires de l'UE fondamentale.
- 2 notes de contrôle continu (épreuves à l'écrit et/ou à l'oral) sur 20, portant sur les deux cours choisis de l'UE de spécialisation.
- 1 note de contrôle continu (épreuve à l'écrit ou à l'oral) sur 10, portant sur le cours d'anglais professionnel.
- 1 note sur 100, portant sur la réalisation d'un rapport de stage.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES EXAMENS

- 1^{er} semestre : 1^{ère} quinzaine de janvier 2015
- 2nd semestre : dernière semaine d'avril 2015

Remise du rapport de stage fin septembre 2015

Deuxième session : date non encore connue

Certains étudiants (salariés, handicapés et sportifs de haut niveau) peuvent bénéficier d'un aménagement pour le contrôle des connaissances.